

NetLife

Cher Partenaire,

Vous souhaitez bénéficier de notre solution **NetLife** et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre offre.

Pour que nous puissions étudier sa mise en place, vous devez posséder un site Internet actif, avec du contenu actualisé et ce site doit répondre à un certain nombre de prérequis relatifs notamment à l'assurance-vie.

Ce document a pour but de vous informer des caractéristiques du contrat **NetLife, de son actualité commerciale et de fournir les données fondamentales qui doivent figurer sur votre site avant la mise en place du module. Néanmoins, il vous incombe de les mettre en forme par vous-même. Ce document ne devra pas être posté en l'état sur votre site.**

Le contrat NetLife étant un contrat que vos clients ont vocation à souscrire seul, les éléments présentés dans ce document constituent une information sur le produit d'assurance-vie proposé qu'il vous appartient de leur fournir afin de les accompagner dans leur investissement.

Ces informations doivent ainsi être facilement accessibles pour le prospect. Dans l'idéal, elles doivent être logées dans une rubrique « *assurance-vie* » sur votre site internet.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance – filiale de Predica et Spirica – et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

I - INFORMATIONS MINIMALES REQUISES SUR L'ASSURANCE-VIE

LEXIQUE DE L'ASSURANCE-VIE :

L'assurance-vie est un contrat par lequel l'assureur s'engage en contrepartie du paiement d'une ou plusieurs primes par le souscripteur, à verser un capital ou une rente à un bénéficiaire déterminé, dès la réalisation du risque. Ce contrat est donc avant tout une relation juridique qui s'établit entre le souscripteur, l'assureur et le bénéficiaire.

- ∞ **La durée** : La durée d'un contrat d'assurance-vie peut être déterminée ou viagère.
- ∞ **Le versement** : Sur un contrat d'assurance-vie, il existe plusieurs types de versements :
 - Le versement initial : Versement effectué au moment de la souscription.
 - Le versement libre : Versement complémentaire qui peut être effectué à n'importe quel moment.
 - Le versement libre programmé : Versements réguliers effectués de manière automatique selon une périodicité et un montant choisis.
- ∞ **Les frais** : Un contrat d'assurance-vie comporte plusieurs types de frais :
 - Les frais d'entrée ou frais sur versement : Frais prélevés à chaque versement (initial, libre ou libre programmé).
 - Les frais d'arbitrage : Frais prélevés lors d'un arbitrage entre les supports du contrat.
 - Les frais de gestion : Frais prélevés trimestriellement sur les supports représentatifs des unités de compte, et annuellement sur les supports en euros.

« Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients. »

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

FISCALITE DE L'ASSURANCE-VIE :

∞ En cas de vie :

En cas de rachat partiel ou total, seuls les produits (intérêts et plus-values) générés par le contrat sont imposables. Les produits sont soumis, en fonction de l'option choisie par le souscripteur, soit à l'impôt sur les revenus (IR sur option) soit au Prélèvement Forfaitaire Libératoire (PFL) ou au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) selon la date des primes versées à l'origine.

En outre, s'appliquent sur ces mêmes intérêts et plus-values, des Prélèvements Sociaux de 17,2%. Sur les intérêts générés par la partie Fonds en Euros, ces prélèvements sont dus au moment des rachats et lors de l'inscription en compte. Sur les intérêts générés par la partie Unités de Compte, ils sont effectués uniquement en cas de rachat.

Lorsqu'il y a un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), le montant des Prélèvements Sociaux est inclus dans le taux d'imposition appliqué.

Le rachat est exonéré d'impôt en cas de licenciement, liquidation judiciaire ou de la mise en retraite anticipée du souscripteur ou de son conjoint (cela s'applique jusqu'à la fin de l'année qui suit celle où l'évènement se produit).

Pour les contrats souscrit après le 26/09/1997, la fiscalité applicable aux plus-values du contrat est la suivante :

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Âge du contrat	Produits issus de primes versées à compter du 27/09/2017		Produits issus de primes versées jusqu'au 26/09/2017 ¹
Rachat avant les 4 ans du contrat	PF à 12,8% ou IR ² sur option + 17,2% de Prélèvements Sociaux		IR ² ou PFL à 35% + 17,2% de Prélèvements Sociaux
Rachat entre 4 et 8 ans du contrat			IR ² ou PFL à 15% + 17,2% de Prélèvements Sociaux
Rachat à partir des 8 ans du contrat	PF à 7,5% pour la fraction issue des primes versées dans la limite de 150 000€ ³ ou IR ² sur option après abattement ⁴ +17,2% de Prélèvements Sociaux	PF à 12,8% pour la fraction issue des primes versées au-delà de 150 000€ ³ ou IR ² sur option après abattement ⁴ +17,2% de Prélèvements Sociaux	IR ² ou PFL à 7,5% après abattement ⁴ + 17,2% de Prélèvements Sociaux

1 S'agissant des versements effectués du 26/09/1997 au 31/12/1997, seuls ouvrent droit à exonération les versements programmés effectués en exécution d'un engagement antérieur et les versements exceptionnels autorisés dans la limite de 30 500€.

2 IR = Impôt sur le revenu. Application du taux marginal d'imposition.

3 Lorsque les primes versées non rachetées au 31 décembre de l'année précédant le rachat excèdent le seuil de 150 000€ (tous contrats confondus), la fraction des produits issus de ces primes inférieures au seuil de 150 000€, correspondant au rapport ci-dessous, est imposée au taux de 7,5% ; le solde de ces produits est imposé au taux de 12,8%.

$$\frac{150\ 000 - \text{Primes versées avant le 26/09/1997 non rachetées}}{\text{Primes versées à compter du 26/09/2017}}$$

4 4 600€ pour une personne seule et 9 200€ pour un couple marié ou lié par un PACS soumis à imposition commune. L'abattement est commun à tous les rachats effectués la même année civile sur tout contrat détenu par la personne ou le couple. Cet abattement s'applique aux différentes poches de produits, selon l'ordre d'imputation suivant :

- En premier, sur les produits issus des primes versées avant le 27/09/2017 ;
- Puis sur les produits issus des primes versées à compter du 27/09/2017, selon l'ordre d'imputation suivant :
 - o En premier sur les produits soumis au taux de 7,5% ;
 - o Puis, sur les produits soumis au taux de 12,8%.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance – filiale de Predica et Spirica – et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

∞ **En cas de décès :**

Au moment de la souscription du contrat d'assurance-vie, le souscripteur doit désigner un ou des bénéficiaires par le biais d'une clause bénéficiaire. Ceux-ci toucheront les sommes présentes sur le contrat au décès du souscripteur. La clause bénéficiaire doit donc être rédigée avec attention et précision.

La fiscalité décès de l'assurance-vie est la suivante* :

Âge de l'assuré lors du versement	Fiscalité appliquée sur les capitaux décès de l'assuré
Moins de 70 ans	<p>Capital perçu par bénéficiaire, tous contrats confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Abattement de 152 500€ par bénéficiaire. <p>Capital perçu par bénéficiaire, tous contrats confondus, jusqu'à 700 000€ après l'abattement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Taxation à 20% <p>Au-delà de 700 000€ après l'abattement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Taxation à 31,25%
Plus de 70 ans	<p>Capital perçu, tous bénéficiaires et tous contrats confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Capitaux exonérés à hauteur de 30 500€ de primes versées (tous contrats et tous bénéficiaires confondus). ⇒ Au-delà, taxation aux droits de succession selon le degré de parenté entre bénéficiaire et assuré. ⇒ Exonération totale des produits (intérêts, plus-values). <p>Capital perçu, tous bénéficiaires et tous contrats confondus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Intégration des capitaux décès (primes versées + plus-values) au barème des successions.

* Cette fiscalité est applicable pour tous les nouveaux contrats. Attention, si vous possédez plusieurs contrats, la fiscalité peut différer en fonction de leur date de souscription et de versement.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance – filiale de Predica et Spirica – et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

II - INFORMATIONS COMMERCIALES SUR LE CONTRAT NETLIFE

NetLife, contrat d'assurance-vie multisupports assuré par Spirica, filiale du Crédit Agricole Assurances, a reçu une récompense en 2016, du magazine *Mieux Vivre Votre Argent*, dans le cadre des **Grands prix de l'Assurance-Vie**.

Avec une mention « bien », le contrat en ligne d'UAF Life Patrimoine se place en **7^{ème} position** (sur plus de 150 contrats).

La solution **NetLife** vous permet ainsi de proposer à une nouvelle clientèle, dans le cadre d'une offre web, un contrat d'assurance-vie de qualité, sans frais d'entrée, et bénéficiant du compétitif Fonds en Euros de Spirica, de trois Fonds en Euros dits « *nouvelle génération* », et d'une sélection rigoureuse d'Unités de Compte.

NetLife regroupe également les meilleurs outils de diversification :

- **Les versements 100% en ligne !**

Vos clients détenteurs du contrat **NetLife** peuvent investir dans le cadre d'un versement libre ou versements libres programmés sur tout type de support, SCPI et fonds d'opportunités inclus, sans contrainte « papier ».

Nous vous rappelons que les arbitrages en ligne sont également disponibles sur le contrat **NetLife**.

- **Les rachats partiels 100% en ligne !**

Vos clients détenteurs du contrat NetLife peuvent réaliser leur rachat partiel en ligne ou mettre en place leur plan de rachats partiels programmés, sans contrainte « papier ».

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance – filiale de Predica et Spirica – et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

LA GESTION PILOTEE

- ∞ **NetLife** propose une offre de Gestion Pilotée multi-profils : trois profils cumulables entre eux et compatibles avec la Gestion Libre.
- ∞ L'offre de Gestion Pilotée de la solution **NetLife** vous permet de faire bénéficier vos clients :
 - D'un robo-allocataire spécialisé en ingénierie financière avec la FinTech **Active Asset Allocation** ;
 - Et des expertises de sociétés de gestion reconnues pour leur savoir-faire, **Edmond De Rothschild Asset Management** et **Haas Gestion**.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

	<p>Profil AAA – RA MEZZO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profil 100% en Unités de Compte*. - La part des actions représente entre 0 et 100%, pour une moyenne de 40% de l'allocation d'actifs. - La durée de placement recommandée est de 4 ans. - Le profil est géré de façon dynamique selon une méthode conçue par AAA dans le but de protéger l'épargne investie en fonction du budget de risque fixé à -15. Pour ce faire, AAA répartit l'allocation entre actifs protecteurs et actifs risqués selon une méthode quantitative.
 <p>EDMOND DE ROTHSCHILD</p>	<p>Profil EDRAM – TENDANCE PREMIUM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profil 100% en Unités de Compte*, dont 40% maximum de fonds internes à la société de gestion. - Le profil peut intégrer une exposition en Unités de Compte investies en actions jusqu'à 50% du portefeuille. - La durée de placement recommandée est de 4 ans. - Tendance Premium est une gestion très diversifiée, investissant dans toutes les classes d'actifs et toutes zones géographiques. Les gérants font évoluer leur allocation en fonction de l'évolution des grands mouvements économiques, structurels, à même de générer de la valeur pour l'investisseur.
	<p>Profil HAAS Gestion – PORTFOLIO FLEXI 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profil 100% en Unités de Compte*, dont 30% maximum de fonds internes à la société de gestion. - Le niveau d'exposition au marché actions pourra varier de 0 à 100%. - La durée de placement recommandée est de 5 ans. - L'épargne sera principalement investie sur des supports diversifiés dans le but de maîtriser la volatilité. Le solde sera investi en produits monétaires ou de taux. Aucun OPCVM ne devra représenter plus de 20% du profil de gestion (exceptés les OPCVM monétaires).

*L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'Unités de Compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces Unités de Compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance – filiale de Predica et Spirica – et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

LES SUPPORTS EN UNITES DE COMPTE

∞ **15 SCPI de rendement sont disponibles et 5 OPCI :**

1 SCPI à capital fixe	Accès Valeur Pierre
14 SCPI à capital variable	Patrimmo Croissance Edissimmo Multimmobilier 2 Primovie Ficommerce Primopierre Rivoli Avenir Patrimoine Laffitte Pierre PFO2 Sélectinvest 1 Patrimmo Commerce Actipierre Europe LF Europimmo Epargne Foncière
5 OPCI	Silver Generation Diversipierre Opcimmo Vie Preimum Dynapierre

L'investissement sur les unités de comptes représentatives de parts de SCPI ne doit pas excéder 50% du montant total de l'opération. Par ailleurs, le montant des versements cumulés investi sur ces mêmes unités de compte ne doit pas excéder, sur le contrat, la somme de 1 000 000€, nette des sommes désinvesties sur ces supports.

NetLife vous propose un univers d'investissement moderne et évolutif :

- Plus de 500 Unités de Compte
- Des référencements qualitatifs et souples de supports d'investissement variés et différenciant : OPCVM, SCPI, FCPR ...

LES SUPPORTS EN EUROS

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des Fonds en Euros sur lesquels le contrat d'assurance-vie

	Actif Général de SPIRICA	EuroSélection#2.1	NeoEuro Garanti2	Euro Allocation Long Terme2
	Actif Général	Fonds Euro Innovant	Fonds Euro Innovant	Fonds Euro Long Terme
Points forts	Sécurité et capital brut garanti. Effet Cliquet. ** Disponibilité de l'épargne.			
		30% maximum de l'actif investi sur le fonds Epargne 365 (FR0010963322) selon la méthode dite « à coussin ».	Booster de 0 à 30% géré de manière dynamique et flexible en s'appuyant sur les expertises de MORNINGSTAR.	Investissement sur des actifs à long terme visant un potentiel de performance plus élevé. A ce jour, investi à 80% en immobilier.
Bon à savoir	Horizon de placement à cinq ans.			Horizon de placement Long Terme.
	Possibilité de performance faible, voire égale à zéro, selon les années.			Pénalité en cas de sortie du fonds de 3% pendant 3 ans.
Taux de rendement 2018	1,90%*	0,00%*	0,35%*	2,90%*
Frais de gestion	0,70%	2%	1%	0,70%
Conditions d'accès	La part cumulée des fonds euros innovants ne peut représenter plus de 60% de chaque versement.			
	Inaccessible par arbitrage ponctuel ou programmé.			
				50 000€ maximum par contrat.***
			Limitation à 50% de la part du Fonds Euro Allocation Long Terme2 dans les versements.	

NetLife peut être investi :

*Rendements nets de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

**Participation aux Bénéfices acquises chaque année de façon définitive.

*** Ce plafond de 50 000€ est calculé en tenant compte du montant des sommes déjà versées sur les fonds Euro Allocation Long Terme et Euro Allocation Long Terme2, nets des sommes désinvesties sur chacun des deux fonds.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Nous vous invitons à trouver ci-après la fiche technique relative au contrat **NetLife** reprenant de façon synthétique les Conditions Générales :

Objet du contrat	∞ Contrat d'assurance-vie de type multi-supports, à durée viagère ou déterminée, à versements libres et/ou programmés, libellé en Unités de Compte et/ou en Euro.
Modes de gestion	∞ Gestion Libre, ∞ Gestion Pilotée (accessible directement dans le module de souscription) : <ul style="list-style-type: none"> • Profil Tendance Premium d'Edmond de Rothschild Asset Management, • Profil Portfolio Flexi 4 de Haas Gestion, • Profil AAA – RA Mezzo d'Active Asset Allocation.
Supports financiers	∞ 4 fonds en euros disponibles : <ul style="list-style-type: none"> • Support Fonds Euros Général, proposé et géré par Spirica, • Fonds en euros innovant NeoEuro Garanti2, • Fonds en euros innovant EuroSélection#2.1, • Fonds en euros innovant Euro Allocation Long Terme2, • Plus de 500 supports en Unités de Compte ∞ 15 SCPI ∞ 5 OPCI ∞ 1 SCI ∞ 2 SCP
Versements	∞ Initial : 1 000€ minimum, répartis entre un ou plusieurs supports (75€ minimum par support), ∞ Libres : 500€ minimum, répartis entre un ou plusieurs supports (75€ minimum par support), réalisables directement en ligne . ∞ Programmés : 150€ par mois, ou par trimestre répartis entre un ou plusieurs supports (50€ minimum par support), réalisables directement en ligne .
Option	∞ Investissement progressif, ∞ Sécurisation des plus-values, ∞ Réallocation automatique, ∞ Stop Loss relatif.
Arbitrages	∞ Libres à tout moment, par papier ou réalisables directement en ligne , ∞ Enregistrés le jour de leur réception, effectifs dès le lendemain, ∞ Montant minimum des sommes transférées : 150€, ∞ Solde minimum par support après arbitrage : 50€.
Rachats partiels ponctuels	∞ Possibles à tout moment, par papier ou réalisables directement en ligne , ∞ Montant minimum par rachat : 1 000€, ∞ Montant minimum sur un support après rachat : 75€, ∞ Montant minimum de la valeur atteinte du contrat après rachat : 1 000€.
Rachats partiels programmés	∞ Possibles à tout moment (pour une valeur atteinte sur le contrat d'un montant minimum de 15 000€) ∞ Montant minimum par rachat : 150€ quelle que soit la périodicité choisie, ∞ Montant minimum sur le contrat après chaque rachat : 1 500€.
Rachat total	∞ Possible à tout moment.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Avances	<ul style="list-style-type: none"> ∞ Possibles dès que le contrat a 6 mois, ∞ Montant minimum par avance : 2 000€, ∞ Montant maximum : 60 % de la valeur atteinte du contrat lors de l'octroi, ∞ Montant minimum sur le contrat après avance : 2 000€.
Frais	<ul style="list-style-type: none"> ∞ D'entrée : 0 % sur chaque versement, ∞ Sur versements libres programmés : 0 % sur chaque versement, ∞ De gestion : 0,70% par an pour le Fonds Euro Général de Spirica et le Fonds Euro Allocation Long Terme², 1% par an pour le Fonds NeoEuro Garanti², 2% par an pour le Fonds EuroSélection^{#2.1} et 0,70% par an pour les Unités de Compte. ∞ D'arbitrage en ligne: gratuit. ∞ D'arbitrage papier : 0,80% (plafonnés de 50€ et 300€) des sommes arbitrées. ∞ D'investissement progressif : gratuit, possible dès que la valeur atteinte du contrat est de 10 000€, le réinvestissement sur chaque support doit être au minimum de 150€. ∞ De sécurisation des plus-values : gratuit, possible dès que la valeur atteinte du contrat est de 10 000€. ∞ De réallocation automatique : gratuit, le réinvestissement sur chaque support doit être au minimum de 150€. ∞ De rachats partiels ponctuels, programmés ou de rachat total : gratuit.
Option de prévoyance	<ul style="list-style-type: none"> ∞ Garantie Plancher.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance – filiale de Predica et Spirica – et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

III - CONSEILS DE COMMUNICATION SUR LE CONTRAT NETLIFE

SUR LES DIFFERENTS FONDS EN EUROS :

Lorsque l'on fait mention du rendement, la formulation à respecter **impérativement** est la suivante :

« **Taux de rendement (indiquer l'année) net de frais de gestion hors prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. »*
(*Exemple* : Taux de rendement 2018 de 2,90%*)

Cet astérisque est une préconisation de la Fédération Française de l'Assurance (FFA).

∞ **Formulation possible concernant le Fonds Euro Général de Spirica :**

- Les gains acquis chaque année le sont définitivement grâce à l'effet cliquet*.
 - Le capital est sécurisé grâce à la protection du capital*.
- * Bruts de frais de gestion de 0,70% hors prélèvements sociaux et fiscaux.*

∞ **Formulations à exclure :**

- Garantie de performance (c'est le capital brut de frais de gestion qui est garanti).
- % d'intérêt.
- On ne parle pas de rentabilité mais de **rendement**.

∞ **Exemples de disclaimer** (Nous vous invitons à vous appuyer sur les renvois des fiches des fonds en euros) :

- Les rendements/performances passées ne préjugent pas des rendements futurs.
- Taux de revalorisation des fonds en euros, net de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et hors frais éventuels au titre des garanties décès souscrites et au mandat d'arbitrage.
- Conditions d'investissement sur les fonds euros détaillées dans les conditions générales du contrat.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

SUR LES UNITES DE COMPTE ET LA GESTION PILOTEE :

∞ Exemples de disclaimer à indiquer en renvoi à chaque fois que ces supports sont mis en avant :

- Les supports en unités de compte supportent un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.
- L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Avant toute souscription, nous vous invitons à consulter les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou Documents d'Informations Spécifiques (DIS), notes détaillées et/ou tout autre document d'information financière équivalent prévu par la réglementation, des supports en Unités de Compte afin de prendre connaissance de leurs principales caractéristiques.

SUR LES FRAIS :

∞ Formulations possibles (sur les frais du contrat, hors supports spécifiques SCPI/OPCI):

- Frais d'entrée gratuits
- Sans frais de souscription.
- Aucun frais à l'entrée et à la sortie (hors fiscalité éventuelle).
- 0 frais sur les versements.

∞ Formulations à exclure :

- 0 frais.
- Frais d'entrée offerts (pas offerts car gratuits).

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

SUR LES ELEMENTS RELATIFS AU CGP :

∞ Faire apparaître :

- N° ORIAS
- N° CIF et association professionnelle de rattachement pour le statut CIF

SUR LE SITE INTERNET LUI-MEME :

∞ Mentions légales "standards"

- Dénomination ou raison sociale, siège social.
- Numéro de téléphone, fax, adresse du site et adresse de courrier électronique.
- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le capital social, l'adresse du siège social.
- Nom du directeur ou du codirecteur de la publication et le cas échéant, celui du responsable de la rédaction.

∞ Informations techniques

- Nom, dénomination ou raison sociale et l'adresse de l'hébergeur et/ou du prestataire ayant conçu et réalisé le site internet.
- Technologie(s) utilisée(s) : nom du CMS ou langage du développement, technologie de sécurisation si besoin (cryptage, ...).
- Si besoin : navigateurs recommandés, informer les internautes de la finalité des cookies, obtenir leur consentement et leur fournir un moyen de les refuser, versions à jour d'Adobe Reader, etc.
- Disponibilité du site et déclinaison de responsabilité liée au dysfonctionnement du réseau et/ou du matériel de l'utilisateur.
- Avertissement sur de possibles interruptions du site pour maintenance.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

∞ **Contenu éditorial et fonctionnalités**

- Brève description du contenu du site : cible(s), fonctionnalité(s) proposée(s), etc.
- Déclinaison de responsabilité liée à une mauvaise interprétation ou utilisation des contenus ou fonctionnalités (informations et données publiées à titre indicatif).

∞ **Stockage des données personnelles ou nominatives (le cas échéant)**

- Déclaration CNIL + numéro de récépissé.
- Informer de la finalité de l'utilisation des données (données requises par la réglementation, par un contrat ou en vue de la conclusion d'un contrat).
- Destinataire des données et durée de conservation des données.
- Droits des personnes concernées.
- Coordonnées du délégué à la protection des données de l'organisme, s'il a été désigné, ou d'un point de contact sur les questions de protection des données personnelles.
- Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
- Indiquer les intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers (par exemple, prévention de la fraude).

∞ **Propriété intellectuelle**

- Droits de propriété et responsabilité : reproduction partielle ou totale des contenus interdite sauf autorisation.

(Possibilité de détailler les actions autorisées et celles interdites pour l'utilisateur).

∞ **Application de la loi française**

- A noter : Tout litige en relation avec l'utilisation du site est soumis au droit français.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Afin d'assurer à vos clients une information complète et optimale sur le contrat NetLife, nous vous remercions de mettre en téléchargement sur votre site les éléments suivants :

- **La Fiche Technique**
- **L'Annexe Financière**
- **Les Conditions Générales**
- **Le DIC du contrat NetLife (inclus dans le module de souscription en B to C)**
- **Les liens des DIS (inclus dans le module de souscription en B to C)**
- **Les avenants pour les supports spécifiques**
- **Toutes les fiches des fonds en euros**

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits, l'investisseur étant seul juge, sur la base des conseils reçus de son conseiller, de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Cette information vient compléter l'ensemble des éléments de présentation des offres disponibles sur les contrats de la gamme UAF LIFE Patrimoine mis à la disposition des conseillers pour répondre aux besoins de leurs clients.

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € – 433 912 516 RCS LYON

27 rue Maurice Flandin – BP 3063 – 69395 LYON Cedex 03 – Tél. : 04 26 99 61 00 – Fax. : 04 26 99 61 80 – www.uaflife-patrimoine.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances